

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA

Amqui, le 25 mai 2016.

À la séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 25 mai 2016 à compter de 20h30 à la salle du conseil située au 123, rue Desbiens, 4^e étage à Amqui.

Sont présents : Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)
Mme Danielle Marcoux (Sayabec)

M. David Althot (Sainte-Florence)	M. Georges Guénard (Saint-Vianney)
M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)	M. Jocelyn Jean (Saint-Tharcisius)
M. Mario Côté (Causapsca)	M. Martin Landry (Albertville)
M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)	M. Paul Lepage (Saint-Moïse)
M. Daniel Dumais (Saint-Léon-le-Grand)	M. Jacques Pelletier (Val-Brillant)
M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)	M. Nelson Pilote (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Alain Gauthier (Sainte-Érène)	M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)

ainsi que (comme 2^e représentant) : Mme Diane Arbour (Repr. Amqui)
M. Gaëtan Gagné (Repr. Causapsca)
M. Yves Labonté (Sayabec)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfet.

Absences : M. Michel Chevarie (Lac-au-Saumon)
M. Gaëtan Ruest (Amqui)

Personnes-ressources présentes :
M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint
M. Guillaume Viel, directeur service de développement

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2016-132 concernant l'ouverture de la séance extraordinaire du 25 mai 2016

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à compter de 20h30.

Adoptée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CM 2016-133 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 mai 2016

Sur une proposition de M. Jean-Marc Dumont, appuyée par M. Nelson Pilote, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Addendas à la Politique de soutien aux entreprises – volet 6 Écoterritoire habité
4. Centre administratif pour la MRC
 - 4.1. Offre d'achat pour l'acquisition d'un terrain
 - 4.2. Règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un terrain et pour les honoraires pour services professionnels – Adoption
 - 4.3. Mandat pour études géotechnique et environnementale (contamination)
5. Période de questions de l'assistance
6. Autres sujets
7. Levée de la séance

Adoptée.

3. ADDENDAS À LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES – VOLET 6 ÉCOTERRITOIRE HABITÉ

Résolution CM 2016-134 concernant un addenda à la politique de soutien aux entreprises

Sur une proposition de M. Daniel Dumais, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu d'accepter les modifications à la politique d'investissement de soutien aux entreprises et d'accepter la modification quant au fonctionnement de l'analyse des projets présentés dans le cadre du volet 6 – Fonds Écoterritoire habité.

Adoptée.

4. CENTRE ADMINISTRATIF POUR LA MRC

Monsieur David Althot s'abstient pour ce point.

4.1 Offre d'achat pour l'acquisition d'un terrain

Résolution CM 2016-135 concernant une offre d'achat relative à l'acquisition du terrain visé pour localiser le futur centre administratif de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu unanimement :

1. d'approuver les termes de l'offre d'achat pour le terrain, visé pour localiser le futur centre administratif de la MRC de La Matapédia portant sur le lot 3 414 986 et une partie des lots 3 414 983 et 5 755 162, cadastre du Québec, propriété de 9258-4846 QUÉBEC INC. L'achat est conditionnel à :
 - l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) du règlement d'emprunt adopté par la MRC;
 - des résultats favorables des études géotechniques et de contamination (étude environnementale, phase 1).
2. d'autoriser Mme Chantale Lavoie, préfète et M. Mario Lavoie, directeur général, à signer ladite offre d'achat pour et au nom de la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

4.2 Règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un terrain et pour les honoraires pour services professionnels – Adoption

Résolution CM 2016-136 concernant l'adoption du règlement N° 2016-09 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'un terrain et les honoraires professionnels relatifs au projet de construction d'un centre administratif pour la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Daniel Dumais, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu unanimement d'adopter le règlement N° 2016-09 décrétant une dépense et un emprunt pour l'acquisition d'un terrain et les honoraires professionnels relatifs au projet de construction d'un centre administratif pour la MRC de La Matapédia.

Adoptée.

4.3 Mandat pour études géotechnique et environnementale (contamination)

Résolution CM 2016-137 concernant un mandat à GHD Consultants pour études environnementale et géotechnique du terrain projeté pour le centre administratif de la MRC de La Matapédia

Sur une proposition de M. Martin Landry, appuyée par M. Jacques Pelletier, il est résolu unanimement :

1. d'adopter l'offre de services de GHD Consultants pour la réalisation d'une étude environnementale (phase 1) et une étude géotechnique du terrain projeté pour localiser le projet de centre administratif de la MRC de La Matapédia; l'offre de service se détaille comme suit :
 - Étude environnementale (phase 1) : 1 500 \$
 - Étude géotechnique (incluant milieu humide) : 4 850 \$
 - Total 6 350 \$ plus taxes
2. d'autoriser M. Mario Lavoie, directeur général, à signer les documents relatifs à ce mandat.

Adoptée.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est adressée par l'assistance.

6. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est traité.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2016-138 concernant la levée de la séance

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est unanimement résolu de lever la séance à 21h03.

Adoptée.